



LE PHARE

BRETON



n°27 - Janvier - Février 2024 - 1,5 €

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X

LE CHOIX DU CONJOINT



Au mois de janvier, la fête de la sainte Famille ainsi que l'Évangile de la messe de Cana nous invitent à porter une attention particulière à la famille. La famille étant la cellule de base de la société et la source des vocations,

l'Église a toujours encouragé les bonnes familles catholiques.

Prêtres de la Fraternité Saint-Pie-X, nous avons la grâce d'être entourés de familles saines et équilibrées. Nous sommes également très heureux de voir arriver dans nos chapelles des personnes isolées et même parfois des familles entières. Parmi elles, il n'est pas rare d'en rencontrer qui n'ont reçu aucune formation religieuse sérieuse. Nous tâchons de combler leurs lacunes.

Nous avons aussi dans nos prieurés des jeunes gens pleins d'ardeur qui songent naturellement à leur avenir professionnel mais également à l'engagement du mariage. Voilà pourquoi il est important de leur faire découvrir la grandeur et la beauté du mariage catholique, mais sans omettre d'en souligner les exigences.

En général, lorsqu'ils pensent à la vocation religieuse ou sacerdotale, les jeunes voient spontanément les sacrifices inhérents à cet état de vie plus que les joies qui lui sont propres. A l'inverse, lorsqu'ils envisagent le mariage, ils entrevoient davantage les joies de l'état conjugal que ses contraintes.

Par ailleurs, quand ils songent au mariage, les jeunes pensent naturellement à la personne qu'ils vont épouser. L'homme et la femme sont complémentaires. Aussi y a-t-il une attirance de l'un vers l'autre si bien que certains sont portés à croire que le but premier du ma-

riage serait de combler le manque que l'on éprouve quand on est seul. En réalité, ce n'est pas la pensée de l'Église. La fin première du mariage n'est pas le soutien mutuel des époux, mais de transmettre la vie et de donner aux enfants, fruits de leur union, une bonne éducation de telle sorte qu'ils puissent atteindre la vision bienheureuse du Ciel.

Le soutien mutuel des époux est la fin secondaire du mariage. Le mot *secondaire* n'a pas ici le sens d'accessoire ou de dérisoire mais signifie que le soutien mutuel des conjoints doit être recherché avant tout pour réaliser la fin première du mariage, à savoir la recherche du vrai bien des enfants.

Or, pour leur équilibre, les enfants ont besoin d'avoir des parents solidaires, ce qui suppose qu'ils soient unis sur l'essentiel. Il n'y a rien de plus anti-pédagogique que la division entre parents. Pour grandir sereinement, les enfants ont besoin d'entendre le même discours chez le père et la mère et de vivre dans un cadre harmonieux.

Pour assurer cette bonne entente conjugale, il est donc primordial que les jeunes réfléchissent aux critères de choix de leur futur conjoint. S'il est vrai que l'Église demande au prêtre de tenir un discours grave pour l'homélie du mariage, il est rare que celui-ci évoque ce jour-là les peines et les dangers du mariage.

Aussi pour aider les jeunes gens à mesurer la portée de cet engagement, il m'a paru bon d'axer l'article de fond du *Phare breton* sur le choix du conjoint et de sonder les peines et les dangers du mariage.

Puisse cet article aider nos jeunes à faire un choix éclairé de leur conjoint et à assumer plus tard la sublime et exigeante mission qui les attend !

Abbé Patrick Troadec

LE SACREMENT DE MARIAGE

MGR LEFEBVRE

L'INSTITUTION DU MARIAGE

Il est très important de penser que Notre Seigneur Jésus-Christ a voulu que le premier miracle fût accompli au moment d'un mariage. L'Église a toujours considéré cette présence de Notre-Seigneur aux noces de Cana comme la sanctification du mariage et la manifestation de l'institution du sacrement de mariage.

Je pense qu'on ne médite pas assez la grandeur du mariage. Le mariage est trop considéré comme une chose purement humaine alors que Notre Seigneur Jésus-Christ a voulu en faire un sacrement. Notre-Seigneur a fait du mariage une chose divine, une chose surnaturelle. Que ceux qui sont engagés dans les liens du mariage songent à cela.

LE FRUIT DE LA PASSION DE JÉSUS

La naissance de la femme est le symbole de la naissance de l'Église du côté de Notre-Seigneur transpercé par la lance. Et c'est cela la signification du mariage. La grâce du mariage est une grâce qui vient du sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ et qui est symbolisée par son sacrifice. Aussi, le mariage est associé d'une façon toute particulière au sacrifice du Calvaire. C'est pourquoi l'Église a toujours voulu que le sacrement de mariage soit donné à l'occasion du sacrifice de la messe. Tout cela a une signification remarquable, extraordinaire, et doit encourager ceux qui sont dans les liens du mariage, dans leurs difficultés, dans leurs épreuves.

LES PROPRIÉTÉS DU MARIAGE

Le bon sens, qui est l'expression de la vraie sagesse, et les saintes Écritures avec la Tradition nous apprennent que les propriétés du mariage sont deux : l'unité et l'indissolubilité.

Ces deux propriétés, qui écartent d'une part la présence d'une tierce personne dans le mariage et, d'autre part, la possibilité de rompre le lien établi par le contrat conclu entre les deux conjoints, trouvent leur racine profonde dans la nature humaine établie par Dieu. La nature même du contrat matrimonial, qui est de constituer la société familiale par la présence des enfants, exige absolument et l'unité et la stabilité parfaite du mariage.

L'union conjugale rapproche donc tout dans un accord intime : les âmes plus étroitement que les corps.

Admettre dans le contrat du mariage qu'on puisse en briser le lien n'est pas seulement contraire à la nature de la société conjugale, contraire à la nature humaine, mais encore et surtout

contraire à la fin même du mariage, à la société familiale. Qu'advient-il en effet des enfants, de ces êtres divisés, plus tristes que les orphelins, qui puisent dans l'affection de leur mère la haine de leur père et qui apprennent de leur père à maudire leur mère ?

Songez à tous ces divorces, ces familles déchirées, ces enfants qui ne savent plus à qui s'adresser, de leur père ou de leur mère, qui sont comme abandonnés, qui sont eux aussi complètement déchirés. Plus tard, malheureusement, le mauvais exemple qu'ils ont connu dans leur famille sera pour eux-mêmes quelquefois un encouragement à faire le mal, parce qu'ils ont souvent été traumatisés par ce qui s'est passé chez eux.

Aussi peut-on concevoir un contrat de mariage qui admette la perspective d'une pareille dissociation de la famille et qui fasse peser sur les enfants la menace d'une existence blessée à jamais dans ses plus profondes affections ? L'union voulue, consentie, de deux êtres humains doués d'intelligence et de volonté pour un but tel que celui du mariage, qui consiste en un don mutuel avec le désir de constituer une famille, ne peut être provisoire.



LES PEINES ET LES DANGERS DU MARIAGE

Il nous arrive d'entendre que tel foyer bat de l'aile, tel autre est en instance de divorce, tel conjoint a quitté son domicile pour se remettre en ménage. Même dans des familles où les parents ont une conduite exemplaire, ce drame touche parfois l'un ou l'autre de leurs enfants.

L'ORIGINE DES DIVORCES

Aussi est-il légitime de se demander : comment des personnes qui ont pris au moment de leur mariage l'engagement d'une fidélité perpétuelle, d'une fidélité inviolable, d'une fidélité à toute épreuve à leur conjoint, en sont-elles arrivées à rompre leur engagement, à fouler aux pieds le contrat qu'elles ont signé devant Dieu et devant l'Église ? Il est difficile de donner une réponse globale puisque chaque cas est particulier. Cependant il n'est pas exagéré d'affirmer que l'une des difficultés majeures rencontrées dans le mariage vient du choix précipité, du choix trop passionnel du conjoint, qui brouille les cartes. Très souvent, les dés sont pipés au départ, parce que l'on agit trop sous le feu de la passion, sur l'impression du moment et pas suffisamment sur la réflexion, sur la raison éclairée par la foi. Or la passion aveugle ; elle fausse le jugement ; elle court-circuite la raison.

Comme toute passion, l'amour connaît une phase ascendante et une phase descendante. La passion grandit, se développe jusqu'à atteindre un sommet, puis finit par s'atténuer, par s'amenuiser, et par s'éteindre. Que reste-t-il alors sinon le fondement de l'union, les valeurs, les aspirations auxquelles chacun est attaché ? Mais quand le lien initial des conjoints se réduit à un amour sensible, pour ne pas dire sentimental ou sensuel, lorsqu'il s'affaiblit et s'éteint, tôt ou tard, c'est la division, c'est la déchirure, c'est la rupture. Car il faut bien avoir conscience que l'on n'est pas amoureux toute sa vie. On peut aimer son conjoint toute sa vie, mais la phase amoureuse a une durée limitée.

Aussi pour éviter de s'engager à la légère dans la voie du mariage, il est primordial de considérer les dimensions de la croix qu'endossent les époux, de sonder de près les difficultés inhérentes à l'état conjugal. Que ceux qui sont libres mesurent la portée de cet engagement et que les autres acceptent surnaturellement leur croix comme la voie à suivre pour accéder au Ciel.

LES TROIS BIENS DU MARIAGE

Saint Augustin dit que le mariage renferme trois biens.

- Le premier est que le mariage est un sacrement. La grandeur du mariage vient de ce que c'est un signe sensible producteur de grâce. Le mariage communique aux époux un accroissement de vie divine, et cela, c'est merveilleux !

- Le deuxième bien du mariage est la fidélité, c'est-à-dire la perpétuité du lien conjugal. Les deux conjoints sont liés l'un à l'autre pour toujours. Rien au monde ne peut annuler, ne peut briser leur union. Cette propriété du mariage favorise la stabilité de la société civile.

- Le troisième bien du mariage, ce sont les enfants. Quel honneur pour les parents de mettre au monde des êtres destinés à devenir enfants de Dieu et appelés comme tels à partager un jour la joie des élus au Ciel ! Quelle belle mission !

Mais de ces trois biens du mariage résultent des peines et des dangers.

LA PORTÉE D'UN LIEN INDISSOLUBLE

En tant que sacrement, le mariage, est indissoluble. Cela donne à cet engagement une portée considérable. On n'a pas le droit de s'engager à la légère pour la vie, une vie qui conditionne non seulement son bonheur, mais celui de son conjoint et surtout de ses enfants.

La gravité de l'engagement du mariage vient donc en particulier de son caractère perpétuel. Une fois le *oui* prononcé, il est impossible de revenir en arrière. En un certain sens, cet engagement est encore plus délicat que celui du sacerdoce ou de la vie religieuse. Car si dans le sacerdoce, on est engagé pour toujours, on ne se lie qu'au bon Dieu qui ne pourra jamais nous décevoir et duquel nous dépendons déjà, tandis que dans le mariage, on se lie pour toujours à un être humain faillible, aux ressources limitées.

Ce qui accroît la difficulté est le fait que dans le mariage, il n'y a pas de noviciat, il n'y a pas de période probatoire. Un séminariste ne s'engage définitivement qu'au sous-diaconat après quatre ans et demi de séminaire. Un religieux ou une religieuse ne prononce ses vœux définitifs qu'au bout de quatre ou cinq ans au minimum de vie religieuse. Mais dans le cas du mariage, il n'en est rien.



C'est pourquoi, au-delà de l'attrait physique et sentimental, il importe de considérer le caractère, l'équilibre, les talents et les défauts de la personne que l'on veut épouser, ainsi que sa foi et sa piété. Parce que d'une manière générale, avant le mariage, on se montre sous son beau jour, on fait des efforts pour se maîtriser, mais hélas ! très vite par la suite, la nature reprend ses droits.

L'ACCORD DES CONJOINTS

Une deuxième épreuve liée à l'état conjugal est le fait d'accorder deux tempéraments. Dans le ministère, nous voyons, grâce à Dieu ! des ménages où il y a une véritable complémentarité, où le mari remplit très honorablement son devoir d'époux et de père, où la femme remplit à son tour de façon exemplaire sa tâche d'épouse et de mère. Mais cet accord des conjoints suppose des concessions perpétuelles et par conséquent des renoncements perpétuels parce que le chemin du Ciel est le chemin de la croix, que l'on embrasse la vie conjugale ou la vie religieuse.

Quel malheur alors quand une personne vient vous dire : « Je reconnais que je me suis marié à la légère, sans avoir suffisamment réfléchi, et maintenant la vie est insupportable. Je ne sais pas comment j'ai pu prendre un tel engagement. » Ce constat douloureux est malheureusement loin d'être isolé.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Aux difficultés énoncées s'en ajoute une troisième, à savoir l'éducation des enfants. Si les enfants sont la joie des parents, ils sont aussi souvent leur croix. Beaucoup de foyers catholiques traditionnels, grâce à Dieu !, éduquent bien leurs enfants et, soutenus par les prêtres et les autres éducateurs, arrivent à de beaux résultats. Cependant dans plusieurs familles, un enfant au moins présente des difficultés, soit de caractère, soit dans le domaine des études, soit de santé physique ou mentale. Survient aussi parfois un deuil prématuré. D'autres foyers se voient privés d'enfants. Pour affronter ces épreuves, il est plus que souhaitable que les époux partagent les mêmes convictions ; qu'ils aient une même foi, un même courage, un même cœur. Cela leur permet de se perfectionner et de se soutenir l'un l'autre. Les croix sont pour eux l'occasion de mani-

fester la profondeur de leur amour mutuel. Mais pour les porter de bon cœur, il est essentiel qu'ils partagent un même idéal, un même but, une même vision de la vie.

Ainsi, les biens du mariage en sont aussi les peines. Mais ce n'est pas tout, ils en sont aussi les dangers.

LES DANGERS LIÉS AUX BIENS DU MARIAGE

Sans trop s'attarder sur cet aspect, il est bon cependant d'évoquer la difficulté dans l'état du mariage de concilier l'amour humain et l'amour divin, celle de s'attacher à une créature sans se détacher du Créateur, et enfin, celle de gérer ses affaires temporelles sans y attacher son cœur.



Le mariage n'est pas une école d'impureté mais de sainteté. Or, eu égard à la faiblesse humaine, il n'est pas facile d'user du mariage dans les justes limites fixées par le Créateur. Comme le disait saint Jérôme, il est plus facile de renoncer à la chair que de lui prescrire des bornes et de la réprimer. D'où la difficulté à vivre saintement dans l'état du ma-

riage. La Loi de Dieu n'est pas toujours facile à observer dans ce domaine délicat.

A ce premier danger s'ajoute l'attachement déréglé que l'on peut avoir pour son conjoint. D'un côté, dans le mariage on se donne à l'autre, mais on doit subordonner l'amour du conjoint à l'amour de Dieu. Ainsi, lorsqu'un conjoint pousse l'autre à transgresser la Loi de Dieu, celui-ci a le devoir de lui résister. Malheureusement, ce cas n'est pas chimérique et il arrive que des époux ou des épouses deviennent complices de leur conjoint, et cèdent à la tentation pour maintenir une paix apparente au détriment de la Loi de Dieu.

Enfin, la dernière difficulté liée à la charge d'une famille est la nécessité de pourvoir à l'éducation des enfants non seulement au plan spirituel, mais aussi au plan matériel. Le chef de famille doit par état vaquer aux affaires temporelles. La mère de famille est plongée à son tour dans le matériel. Ici une nouvelle question se pose : comment concilier le soin des biens terrestres et le détachement de ces mêmes biens ? En acquérant des biens, on a le risque de s'y attacher, et pourtant il n'est pas permis de s'attacher

aux biens terrestres, comme le rappelait saint Paul aux Corinthiens : « Que ceux qui achètent soient comme ne possédant pas, ceux qui usent de ce monde comme n'en usant pas. » (1Cor 7, 30-31) Ici encore, l'équilibre n'est pas facile à tenir.

Ce survol des peines et des tentations propres à l'état du mariage n'a pas pour but de présenter l'état conjugal comme un fardeau écrasant, mais de montrer qu'en raison des charges propres à cet état de vie, il n'est pas prudent de s'y engager à la légère. Il est important de faire son choix sous le regard de Dieu, sous le regard du divin Crucifié.

Pour réussir sa vie conjugale, le choix du conjoint ne doit pas être uniquement passionnel, mais mûri, réfléchi, pour être pleinement conscient et libre. Il est nécessaire que l'amour passion soit enrichi par l'amour charité. L'amour conjugal doit s'enraciner dans la charité divine pour persévérer et grandir tout au long de la vie. Voilà pourquoi durant les années privilégiées de la jeunesse, il est si important que grandisse chez les jeunes gens la charité, s'ils veulent avoir un amour suffisamment puissant pour faire face à leurs devoirs de futur époux, épouse, père et mère de famille. Ainsi Mgr Dutoit, évêque d'Arras, prélat plein de foi, d'expérience et de bon sens, donnait-il à des jeunes gens et des jeunes filles quelques conseils en 1934 pour leur permettre de connaître un jour les joies du mariage chrétien :

« Jeunes gens et jeunes filles, entraînez-vous au sacrifice par la mortification et le travail, encadrez-vous de bonnes amitiés et groupez-vous pour la défense de votre vertu et la conquête des âmes ; organisez votre vie avec méthode, élevez-la par le dévouement, fortifiez-la par la prière, la méditation, la confession, la sainte communion. Ménagez-lui par intervalles le tonifiant d'une récollection ou d'une retraite fermée. Tel est le chemin qui conduit sans défaillance, ou tout au moins sans écart prolongé, à la plénitude des grâces et des joies du mariage chrétien¹.

L'abbé Frament, curé de Saint-Nicolas, écrivait de son côté dans *Le Chardonnet* du mois de juin :

« Il n'y a pas de séminaire ou de noviciat pour préparer le mariage. Que les jeunes n'attendent pas les fiançailles pour s'y préparer. Qu'ils voient les belles années de leur jeunesse comme une préparation décisive à leur future vocation d'adulte par la prière et la vie sacramentelle, la pratique des vertus chrétiennes notamment la pureté et l'esprit de sacrifice. Le moment venu, ils seront alors prêts à s'engager dans l'état de vie voulu par Dieu pour mieux servir la patrie et l'Eglise et sauver leur âme². »

1 - Mgr Henri Dutoit, évêque d'Arras, *Lettre pastorale*, 1934.
2 - *Le Chardonnet*, N°388 - juin 2023.



LES CRITÈRES DE CHOIX DU CONJOINT

Dans la mesure où l'homme et la femme sont très différents, il est plus que souhaitable d'épouser quelqu'un avec qui on a le maximum de points communs. Que ce soit les différences de milieu social, de pays d'origine, et surtout de convictions religieuses, tout cela est facilement source de souffrances au quotidien et peut aisément dégénérer en mésentente au fil du temps, en raison de manières de vivre différentes qu'elles entraînent presque toujours. Si de fait, il y a des différences sur les points énumérés, il faut qu'elles soient compensées par une plus grande vertu et par une attention particulière pour en atténuer les méfaits.

Que les jeunes demandent au bon Dieu la grâce de suivre les règles de prudence chrétienne afin de créer plus tard, si Dieu le veut, un beau foyer catholique et de contribuer ainsi à la renaissance d'une chrétienté. Qu'ils prennent conseil auprès de leurs parents, voire de certains amis et, bien sûr, du prêtre avant de se décider.

En attendant, que l'amour qui a uni ici-bas les membres de la sainte Famille soit le modèle vers lequel nous tendions tous, afin que chacun de vos foyers soit toujours plus uni sous le regard de Dieu.

Abbé Patrick Troadec

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Éditions Marchons droit :

- *Préparation éloignée à des fiançailles chrétiennes*
- *Conseils aux jeunes de 18-25 ans. Acquisition de la maturité, choix d'un état de vie.*

Disponible sur www.chire.fr



• Dimanche 1^{er} octobre 2023

Le traditionnel café-dessert de rentrée réunit au prieuré un bon nombre de fidèles. C'est l'occasion pour les guides de leur montrer un petit reportage de leur camp d'été en Bourgogne. Un représentant du MCF et le chef d'équipe du MJCF sont également présents pour établir quelques contacts en vue de leurs activités futures. M. l'abbé Troadec présente les principales activités de l'année avant de distribuer le calendrier.

• Lundi 2 à samedi 7 octobre 2023

M. l'abbé Troadec suit sa retraite annuelle au Moulin du Pin (53). Il y retrouve quelques fidèles bretons. M. l'abbé Castelain et M. l'abbé du Châtelet aident les retraitants à sonder la richesse des mystères du Rosaire.

• Vendredi à lundi 27 au 30 octobre 2023

Pour le pèlerinage annuel du Christ-Roi regroupant des



milliers de fidèles, M. l'abbé Troadec se rend à Lourdes en minibus où il retrouve une trentaine de fidèles du prieuré pour chanter les louanges de Notre-Dame et répondre à sa demande d'y venir en procession.

Parmi les pèlerins de Brest, Madame Claude Héquet puise les forces spirituelles qui la disposeront à rendre son âme à Dieu un mois plus tard.

• Mercredi 1^{er} novembre 2023

La tempête *Ciaran* n'a pas produit de dégâts majeurs dans nos maisons : des arbres abattus, une voiture légèrement endommagée, et quelques ardoises envolées. Merci aux saints anges.



• Lundi 6 à samedi 11 novembre 2023



M. l'abbé Quilliard suit sa retraite annuelle au Trévoux, prêchée par les Pères capucins, avec quelques paroissiens de Brest, et de Traonfeunteunioù.

• Vendredi et samedi 17-18 novembre 2023

Les prêtres du doyenné se retrouvent à l'école de Saint-Malo pour leur réunion bisannuelle. C'est pour eux l'occasion de vivre en présence du Supérieur de district ces versets du

Psalmiste : « Ah ! qu'il est bon et agréable pour des frères d'habiter ensemble. » (Ps. 132) Ils en profitent pour visiter la maison des Corsaires à Saint-Malo.



Lorsque Louis XV déclarait la guerre au roi d'Angleterre, les deux souverains signaient une charte que tous devaient respecter. Les corsaires étaient donc des civils, autorisés à combattre par une *lettre de course* signée du roi. Capturés, ils étaient des prisonniers de guerre.

• Samedi 25 novembre 2023



Les familles de Brest qui ont leurs filles à Kernabat (22) se retrouvent dans la magnifique propriété des religieuses dominicaines enseignantes pour la fête de l'école. Après la messe chantée par M. l'abbé Gaudray, les enfants interprètent quelques chants variés.

Le déjeuner campagnard est suivi par une très belle représentation de l'histoire de la cathédrale de Notre-Dame de Paris jouée par l'ensemble des élèves. C'est l'occasion pour eux de montrer le fondement de l'adage : *Regnum Galliae, Regnum Mariae*. Le message plein d'espérance, livré par les enfants, est propre à soutenir nos prières assidues pour que la France retrouve sa mission de fille aînée de l'Église. Une vente de livres et de nourriture au profit de l'école achève cette journée bien réconfortante.

• Lundi 27 novembre au 1^{er} décembre 2023

M. l'abbé Quilliard se rend à la Martinerie pour suivre la session annuelle d'études. Il y retrouve une quarantaine de confrères pour approfondir l'histoire passionnante du *Cætus internationalis patrum*, ce groupe d'évêques qui résista, sous la houlette de Mgr Lefebvre, à la révolution moderniste durant le concile Vatican II (1962-1965).

• Dimanche 3 décembre 2023

Le traditionnel marché de Noël permet aux fidèles de s'approvisionner en santons, mais aussi en livres et cartes de vœux et d'entre-couper leurs achats en faisant un brin de causerie au salon de thé. Les organisateurs sont contents du résultat même s'ils auraient souhaité une mobilisation des fidèles encore plus grande.

• Vendredi 8 décembre 2023

Après une messe solennelle à la chapelle Sainte-Anne, les fidèles se retrouvent sur le Cours Dajot pour la procession en l'honneur de Notre-Dame. Des policiers regardent avec attention cette belle manifestation de foi.



Des personnes du voisinage, surprises d'entendre chanter des cantiques inconnus, descendent de chez elles pour voir ce qu'elles croient être « une messe en breton » et demandent à être prévenues lors d'une nouvelle manifestation publique de foi.



Les scouts et les guides, par leurs torches encadrant la statue de la sainte Vierge, ont illuminé le parcours et donné un certain prestige à la procession. Les prêtres



du prieuré se sont relayés pour méditer les mystères joyeux du chapelet. Un bon vin chaud a clos cette soirée tout à l'honneur de Notre-Dame.

• Dimanche 10 décembre 2023

La récollection de l'Avent est prêchée par MM. les Abbés Aldalur et Quilliard en présence de vingt-cinq fidèles.

LE CARÊME DES BAPTISÉS AU JOUR LE JOUR



Baptistère de l'église Notre-Dame de Lampaul-Guimiliau - 1650

Ce petit manuel est destiné à accompagner les fidèles durant tout le Carême pour leur permettre de sonder la profondeur des textes liturgiques, délever leur esprit et leur cœur vers Dieu, et de se purifier au contact du divin Maître. A raison de deux pages par jour, il présente une citation biblique tirée de la liturgie du jour, une méditation, une ou deux prières, deux pensées et quelques résolutions.

Puisque la splendide cérémonie de la vigile pascale est à la fois le résumé, le sommet et le terme des efforts déployés pendant le Carême, les méditations ont été conçues pour que les catéchumènes se préparent le mieux possible au grand jour de leur baptême, et pour que toute la communauté des fidèles renouvelle, au cours de la même cérémonie, les promesses du baptême avec toute la ferveur requise. De lecture aisée et accessible à tous, ce livret peut être utilisé par les personnes seules ou en famille. Les enfants eux-mêmes pourront s'en servir dès l'âge de dix-douze ans.

A paraître en janvier 2024 - Via Romana - 10 € - 153 p.



**LES ABBÉS DU
PRIEURÉ ET SŒUR
MARIE-JEAN
PRÉSENTENT À TOUS
LES PAROISSIENS
LEURS VŒUX DE
BONNE ET SAINTE
ANNÉE 2024 !**

FORUM DES MÉTIERS POUR AIDER LES ÉLÈVES À PARTIR DE LA CLASSE DE TROISIÈME DANS LE CHOIX D'ORIENTATION

SAMEDI 20 JANVIER 2024 À LA PLACELIÈRE
44690 – CHÂTEAU THÉBAUD

- Pour trouver sa voie vers un métier / une entreprise
- Pour acquérir les bonnes bases du candidat



- Test d'orientation
- Témoignages de professionnels
- Rédaction de CV
- Lettre de motivation
- Technique d'entretien



Mouvement
Catholique
des Familles

Renseignements et inscriptions :
www.m-c-familles.fr

Droit d'entrée :

- Adhérents MCF 10 €
- Non adhérents 15 €
- Entrée gratuite pour les parents accompagnant leurs enfants



FONDATION SAINTE JEANNE DE VALOIS



La Maison Saint-Colombran qui accueille des handicapés légers dans la région de Saint-Malo est ouverte depuis le 4 mai 2023.

Les résidents sont sept actuellement. Il reste à trouver quatre nouveaux résidents pour qu'elle fonctionne à plein. Nous avons des dossiers de candidature mais espérons en recevoir de nouveaux dans les prochaines semaines.

Les encadrants sont au nombre de sept dont six femmes. La plupart sont salariés mais on trouve aussi une volontaire service civique, une bénévole et une stagiaire. À une exception près, l'encadrement vit sur place dans trois gîtes indépendants. Nous n'avons plus de « place stagiaire » pour 2023. Il est sûr que nous aurons besoin de recruter des salariés supplémentaires en 2024. Un homme serait le bienvenu.

Le prix du séjour en 2023 est environ de 1800 € par mois. La majeure partie en est financée par des allocations et des aides, l'autre (autour de 200 €) est assurée par la famille.

Téléphone : 06 25 55 19 38 <http://www.fsjdv.fr>

Courriel : contact@maisonsaintcolombran.fr



CARNET PAROISSIAL

BAPTÊMES

Notre-Dame du Mur, le 25 novembre 2023 : Armel de PENFENTENYO.

Lannédern, le 25 novembre 2023 : Armand SALAÛN.

Traonfeunteuniou, le 2 décembre 2023 : Maxence BANNAY.

Prieuré Saint-Yves, le 9 décembre 2023 : Jacinthe GOURIN.

FUNÉRAILLES

Chapelle Sainte-Anne, le 28 novembre 2023 : Mme Claude HÉQUET née Marie-Geneviève BARBOTEAU, à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'église. R.I.P.

TIERS-ORDRE DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Chapelle Sainte-Anne, le 8 décembre 2023 : Engagement de M. et Mme Sixte de SAINT-LOUVENT.